

**SECTIONS  
SPORTIVES  
SCOLAIRES**

Rentrée 2006

"Un forfait de 2h est attribué à chaque section sportive (SS)"



"Les SS ouvertes à compter de la rentrée 2006 fonctionnent sur les moyens de l'établissement"

**GROUPES EPS  
EN LYCEE**

Rentrée 2011

« Seuil des divisions EPS : 30 »



Effectif de l'ensemble des classes : 35 et +

« Et la fin des seuils pour tous »

**OPTIONS  
FACULTATIVES**

Rentrée 2016

« Dotation spécifique sur carte des options »



« Fin du financement des options »



**AUX DEGRADATIONS !**

**VERS UN CARTON VERT ?**

Le SNEP-FSU propose et revendique :

- Limitation des effectifs à 28 en EPS en lycée, 25 en collège
- Pas de regroupement anti pédagogique
- Une politique de développement pour les installations sportives et les horaires EPS (cf site académique)
- Carte options + Sections Sportives en Collèges, Lycées et LP avec dotation spécifique